

Les responsabilités juridiques du dirigeant d'EAJE

26



Durée
14 h

26
+ 27/09
2022

Tarif
560€

Villers
les
Nancy

Tout public
Aucun pré-requis
Groupe : 4 à 12

Educateurs de jeunes enfants et puéricultrices (par exemple) n'ont pas ou très peu de cours en droit du travail lors de leur formation. Sans compter que **la loi évolue** et qu'il faut se mettre à jour ! Etre président, directeur et adjoint d'un établissement d'accueil de jeunes enfants impliquent de nombreuses **responsabilités**. Il est donc important d'être bien informé, notamment en **droit du travail** (contrat, formation, absence, entretien annuel, etc.).

Les sujets seront traités en tenant compte du régime conventionnel propre aux structures de la petite enfance (ALISFA et autres).

OBJECTIFS :

- Identifier le cadre légal des structures petite enfance.
- Connaître les droits et obligations en EAJE.
- Maîtriser le cadre réglementaire pour sécuriser au mieux vos pratiques.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES ET METHODES MOBILISEES :

- Apports théoriques.
- Cas pratiques.
- Echanges autour de l'expérience des participants.

CONTENU :

1ère journée :

- Formalités liées à l'embauche (dont contrat de travail avec détermination du signataire et délégation du Président).
- Durée du travail et absences diverses.
- Document unique d'évaluation des risques, registres et affichage.

2nde journée :

- Entretiens professionnels.
- Obligations en matière de formation professionnelle.
- Rupture du contrat (procédures et cout).

Important : pour chaque sujet, nous précisons la responsabilité juridique (par une approche risques/sanctions civiles et pénales) des responsables de structure d'accueil petite enfance.

VALIDATION :

- ✓ **Attestation de présence**
- ✓ **Attestation d'acquis**
- ✓ **Evaluation de formation**
- ✓ **Questionnaire de satisfaction à 3 mois**

FORMATEUR : Nathalie MICHAULT

Juriste en droit social et consultante
Ressources Humaines chez Yzico (Master 1
GRH et Master 2 en Droit social).

